

La Chambre d'agriculture du Gers refuse de soutenir les revenus des agriculteurs dans cette période de crise !



La Chambre d'agriculture du Gers refuse de soutenir les revenus des agriculteurs dans cette période de crise !

Communiqué de la Confédération Paysanne du Gers

Rejet d'une motion sur le revenu des agriculteur.rices : La Chambre d'agriculture du Gers refuse de soutenir les revenus des agriculteurs dans cette période de crise !

Lors de la session de la chambre d'agriculture du Gers le 15 mars dernier la Confédération Paysanne du Gers a déposé 2 motions.

L'une sur la création d'une commission départementale de l'énergie locale gersoise qui a été rejetée suite au vote, l'autre sur le revenu paysan.

Cette dernière développe la nécessité de revenu pour tous les paysan.nes par des prix rémunérateurs, la régulation de la production des importations et le soutien de la consommation au travers des lois Egalim.

Le Président de la Chambre, après lecture du texte par notre unique élu, annonce l'adoption par 8 voix pour et 10 abstentions de cette Motion.

Or, stupeur, la Chambre d'agriculture a rejeté ce soutien aux agriculteurs car cette motion va être rejetée postérieurement!

En effet, c'est par mail que le secrétariat de la chambre nous communique le 18 mars 2024 que le règlement intérieur des sessions chambre ne permet pas de valider le vote : bien qu'il n'y ait pas de vote « contre », une motion n'est adoptée que si au moins la moitié du quorum vote « pour ».

Nous sommes doublement consternés : - Tout d'abord par l'absence d'appel, et donc de validation du quorum à l'ouverture de la session, le comptage approximatif des mains levées lors des votes montrant le manque de rigueur des délibérations et de tenue des sessions.

Or les chambres sont des organisations mixtes financées par les impôts sur le foncier non bâti de tous les paysan.nes, par des fonds publics pour accompagner le développement de l'agriculture.

De plus, comment comprendre, en pleine colère agricole, que les élu.es à la chambre d'agriculture du Gers ne défendent pas le revenu de leurs collègues !

Quel est le sens de ces 10 abstentions : le revenu ne serait pas un problème ?

le refus de voir une motion issue de la Confédération Paysanne adoptée ?

La Chambre d'agriculture France a porté des revendications au gouvernement pour sortir de la crise.

Aucune consultation des élus chambre du Gers n'a validé ces mesures.

Cette institution a failli à tous ses devoirs : de prévenir le mal être chronique de la profession, de faire remonter des départements les points critiques, de consulter l'ensemble des syndicats pour porter les revendications communes.

Le revenu de tous les paysan.nes mérite bien mieux que ces manœuvres indignes (et ne peut être sacrifié sur l'hôtel des prochaines élections professionnelles).